

Sud Ouest 23/2/17

L'addition qui fait Total

INTERVIEW Le chercheur canadien Alain Deneault donne une conférence demain, à la fac de lettres. Il publie « De quoi Total est-elle la somme ? » aux Editions Rue de l'Echiquier

1 Quelles raisons l'ont poussé à enquêter sur Total ?
« Total n'est pas seulement une société française qui pratique un "métier", comme se plaisent à la décrire ses représentants. Il s'agit d'un pouvoir d'un type nouveau, à l'instar de toutes les entreprises multinationales de son genre, actives donc pas seulement dans le domaine de l'énergie, mais aussi dans ceux de la finance, de l'industrie agroalimentaire, du transport, de la distribution, de l'électronique... »

« Total constitue un réseau de 882 sociétés consolidées, agissant dans plus de 130 pays »

Ces nouveaux pouvoirs, qui dominent les États et les modèlisent même depuis des décennies, sont très mal compris. Et cette incompréhension empêche l'élaboration de diagnostics pertinents et de stratégies politiques adaptées pour les flanquer de contre-pouvoirs conséquents.

Total, pour citer ce cas d'école sur lequel je me suis arrêté, constitue en réalité un réseau de 882 sociétés consolidées agissant dans plus de 130 pays. Son actionnariat est français seulement à hauteur de 28 %, avec pour partenaires d'autres multinationales de son acabit, ainsi que des sociétés d'État et de nombreux gouvernements étrangers, sans parler des grandes institutions financières.

Elle constitue une force de frappe redoutable auprès des législateurs

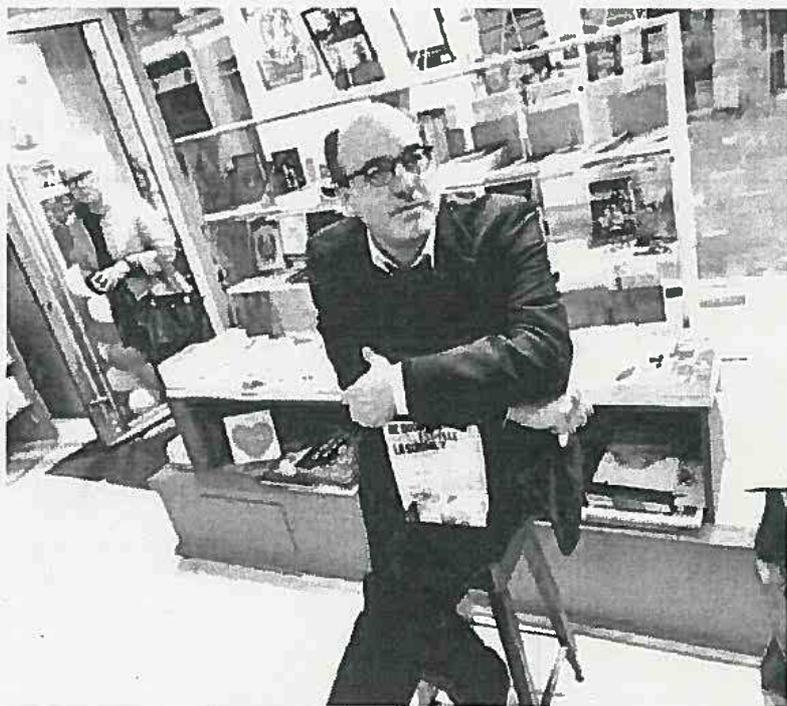
et des institutions transnationales comme l'Union européenne ou la Banque mondiale en étant partie prenante de redoutables lobbies déferés. Le phénomène des "portes tournantes" ou "pantouflage" [le passage du privé au public et vice versa, NDLR] qu'on observe en France entre ses composantes et les institutions de l'État nous amène à conclure à une relation symbiotique entre Total et la République française.

On pourrait aussi faire état de ce type de rapport dans les "États" français comme le Congo-Brazzaville ou le Gabon, où Total a hérité du capital culturel, du "savoir-faire" et des réseaux d'Elf.»

2 Comment a-t-il enquêté ?

« Je pars d'une évidence qu'on tend à oublier: si des journalistes, représentants d'ONG, militants ou experts enquêtent sur les agissements des multinationales çà et là en vue de produire une trace (un livre, un rapport, un article, un documentaire...), c'est bien pour que, dans un second temps, cette production soit lue, croisée, étudiée, analysée.

Je me suis donc intéressé à cette panoplie de sources critiques et indépendantes en vue de cette synthèse, tout en consacrant une attention particulière à la production de discours émanant de la firme concernée: communiqués de presse, rapports annuels, placards publicitaires, déclarations dans la presse, théories soutenues par des sites Internet ou des institutions universitaires directement subventionnées par la société et enfin la production officielle d'un discours historique de la part d'intellectuels organiques que l'entreprise a dûment appointés.



Alain Deneault était en dédicace hier, à la librairie L'Escampette. PHOTO QUENTIN F. TON

Nous pouvons, à partir de nombreux croisements que cette documentation rend possibles, mieux cerner quelle instance puissante constitue une multinationale aujourd'hui, par exemple Total.»

3 Qu'a-t-il mis en lumière ?

« Que le pouvoir que Total constitue est à même de conduire des opérations et de se livrer à des pratiques qui choquent la conscience commune sans pour autant qu'en droit les actions en cause soient illégales.

Puisqu'un des leitmotivs des représentants de Total consiste à dire que tant qu'une chose n'est pas interdite en droit, puis dûment considérée illicite par un tribunal, elle est permise, ils ont beau jeu de présenter comme "lé-

gal" l'essentiel des opérations dont la firme se rend responsable. Il ne s'agit donc pas tant de nier la légalité formelle dans laquelle la firme prétend agir que d'essayer de comprendre ce que cette prétention recouvre.»

4 À quel accueil s'attend-il à Pau, siège de l'entreprise ?

« Bien honnêtement, j'ai de la difficulté à considérer homogène la façon que peut avoir une communauté de réagir à un propos.

Les employés français de Total, qui ont été confrontés ces dernières décennies à de nombreuses fermetures et restructurations des infrastructures de la firme dans l'hexagone, seront certainement attentifs au pouvoir de délocalisation dont dispose une firme multinationale dans

le contexte de la mondialisation. Total ne paie pas d'impôt en France parce qu'elle n'y déclare pas de bénéfice.

Ses installations ne le permettent pas en raison de décisions administratives de sa part; elle a par exemple préféré développer des pôles d'exploitation dans des zones franches comme celles d'Arabie saoudite plutôt que d'investir ici.»

5 A-t-il contacté le groupe, des salariés, des syndicats ?

« Ma recherche a été strictement documentaire et j'ai pris connaissance des discours des uns et des autres par ce biais.»

Recueilli par Odile Faure

Demain, à 18 heures, à la fac de lettres. Entrée libre.